REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PRODITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 011/2026

AU BUREAU D'ETUDES CRESTE.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la mission de contrôle, surveillance et supervision des travaux de la construction et la réception d'un immeuble de 15 niveaux devant abriter l'administration centrale de la direction générale de douane, conclu avec la DGDA, pour un montant total hors taxe dollars américains trois millions nonante-trois mille cinq cent cinquante-six, quatre centimes (USD 3 093 556,04) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt et un mille six cent cinquante-quatre, quatre-vingt-neuf centimes(USD 21 654,89), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 29/01/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE ARMP Direction Générale AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Dr. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000011